

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Marché Public de Travaux de Couverture

Objet : Travaux de réfection des terrasses 2 et 3 – Résidences Mareva (56890 MEUCON)

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent CCTP définit les **exigences techniques** pour la réfection des terrasses 1 et 2 des Résidences Mareva, situées **2 Rue des Chênes, 56890 MEUCON**. Les prestations sont détaillées ci-dessous et s'appuient sur les **normes en vigueur** (DTU, FDES, etc.).

2. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- **Normes applicables :**
 - DTU 40.5 (Toitures-terrasses).
 - DTU 43.1 (Étanchés des toitures-terrasses).
 - Classification FIT : **F5I3T3** (pour les revêtements d'étanchéité).
 - Règles de l'art et recommandations des fabricants
- **Réglementation :**
 - Code de la construction et de l'habitation.
 - Réglementation thermique (RT 2020 si applicable).
 - Réglementation environnementale (RE 2020).

3. PRÉSENTATION DU CHANTIER

- **Localisation :** Résidences Mareva – 2 Rue des Chênes, 56890 MEUCON.
- **Type de bâtiment :** Résidentiel (site occupé).
- **Contraintes spécifiques :**
 - Intervention en **site occupé** : limitation des nuisances (bruit, poussière, sécurité des résidents).
 - Accès au chantier : prévoir une **tour d'accès** pour les compagnons (sans passage par les locaux).
 - **Base vie** : un emplacement doit être mis à disposition pour le stockage des matériaux et le repli de chantier.

4. PRÉSTATIONS À RÉALISER

4.1. Sécurité Collective

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Mise en place de garde-corps en périphérie du bâtiment	ML	79,00 (Terrasse 2) + 79,00 (Terrasse 3)	Garde-corps conformes à la norme NF EN ISO 14122-3 . Hauteur minimale : 1,10 m. Fixation sur structure existante ou scellement chimique.
Fourniture et pose de tourelle d'accès en toiture	F	1,00 (Terrasse 2) + 1,00 (Terrasse 3)	Tourelle en acier galvanisé, conforme aux normes de sécurité. Accès sécurisé avec échelle intégrée ou escalier.

Une ligne de vie sera à réaliser pour les interventions ultérieures en toiture.

4.2. Dépose des Éléments Existants

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Dépose de la bande soline	ML	21,00 (Terrasse 2) + 21,00 (Terrasse 3)	Dépose soignée sans endommager les supports. Évacuation des déchets en décharge agréée.
Dépose des couvertines existantes	ML	108,00 (Terrasse 2) + 108,00 (Terrasse 3)	Dépose manuelle ou mécanique, avec protection des abords.
Dépose de l'étanchéité synthétique monocouche et de l'isolation	M ²	440,00 (Terrasse 2) + 440,00 (Terrasse 3)	Dépose complète, y compris colles et fixations. Tri sélectif des déchets (DIB, DEEE, etc.).
Dépose du relevé d'étanchéité synthétique	ML	136,50 (Terrasse 2) + 136,50 (Terrasse 3)	Dépose sans altérer les supports.
Dépose descente EP (eaux pluviales)	U	4,00 (Terrasse 2) + 4,00 (Terrasse 3)	Dépose et remplacement si nécessaire. Étanchéité des raccordements.
Dépose des lanterneaux existants	U	2,00 (Terrasse 2) + 2,00 (Terrasse 3)	Dépose et évacuation en décharge agréée.

4.3. Préparation des Supports

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Relèvement de la protection gravillon y compris remise en place à la fin du chantier	M ²	440,00 (Terrasse 2) + 440,00 (Terrasse 3)	Protection temporaire pendant les travaux. Remise en place en fin de chantier avec gravillons propres.

4.4. Pare-Vapeur

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Pare-vapeur sur locaux à faible ou moyenne hygrométrie (Enduit d'imprégnation à froid Elastophène Flam 25)	M ²	440,00 (Terrasse 2) + 440,00 (Terrasse 3)	Application en couche continue. Compatibilité avec l'isolant et l'étanchéité.
Équerre du pare-vapeur type Sopralène	ML	146,50 (Terrasse 2) + 146,50 (Terrasse 3)	Pose en périphérie et aux points singuliers (relevés, lanterneaux).

4.5. Isolation

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Isolant non porteur support d'étanchéité en polyisocyanurate parementé, Ep. 100 mm (R = 4,55 m ² .K/W)	M ²	440,00 (Terrasse 2) + 440,00 (Terrasse 3)	Pose en une ou deux couches, avec décalage des joints. Résistance mécanique adaptée aux charges d'exploitation.

4.6. Étanchéité

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Revêtement d'étanchéité bicouche en bitume élastomère autoprotégé	M ²	440,00 (Terrasse 2) +	Soudure au chalumeau ou à l'air chaud. Classification

(SOPRASTICK SI + ELASTOPHENE FLAM 25 AR teinte blanche)		440,00 (Terrasse 3)	FIT F5I3T3. Teinte blanche pour limiter l'absorption thermique.
Relevé d'étanchéité de hauteur constante autoprotégé par paillettes d'ardoise (Enduit d'imprégnation à froid + Equerre SOPRALENE + CHAPE ATLAS AR teinte blanche)	ML	146,50 (Terrasse 2)+ 146,50 (Terrasse 3)	Hauteur minimale : 15 cm. Protection mécanique des relevés.

4.7. Évacuation des Eaux Pluviales

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Moignon d'évacuation des eaux pluviales de type DRAINI cylindrique (diamètre 120 mm) y compris carottage de l'acrotère béton et rebouchage en ciment	U	4,00 (Terrasse 2)+ 4,00 (Terrasse 3)	Étanchéité des raccords. Pente minimale de 1% pour l'écoulement.

4.8. Couverture et Finitions

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Couverture en aluminium prélaqué teinte RAL 9010	ML	108,00 (Terrasse 2)+ 108,00 (Terrasse 3)	Pose sur support continu. Fixation mécanique ou collée.
Fourniture et pose de bande solin y compris coulisseaux d'équerre et de jonction, avec cordon de joint mastic élastomère	ML	21,00 (Terrasse 2)+ 21,00 (Terrasse 3)	Étanchéité des raccords avec les relevés et les éléments traversants.

4.9. Lanterneaux et Désenfumage

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
-------------	-------	----------	----------------------

Lanterneau de désenfumage 150/100 m (ouverture par treuil, éclairage, isolation renforcée)	U	2,00 (Terrasse 2) + 2,00 (Terrasse 3)	Conforme à la norme NF EN 12101-2 . Étanchéité à l'eau et à l'air.
--	---	--	---

4.10. Installation et Repli de Chantier

Désignation	Unité	Quantité	Exigences Techniques
Installation et repli de chantier	F	1,00	Mise en place de signalisation, protections collectives, et zones de stockage. Nettoyage complet en fin de chantier.

5. EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES

5.1. Normes et Réglementations

- Respect des **DTU 40.5 et 43.1** pour les toitures-terrasses.
- **Classification FIT F5I3T3** pour les revêtements d'étanchéité.
- **Règles de sécurité** : Application du **Code du travail** (travaux en hauteur, EPI, etc.).
- **Environnement** :
 - Tri sélectif des déchets (DIB, DEEE, gravats).
 - Évacuation des déchets vers des **centres agréés** (justificatifs à fournir).
 - Limitation des nuisances sonores (horaires de chantier : 8h-12h et 14h-18h).

5.2. Contrôles et Essais

- **Contrôle de l'étanchéité** : Essai d'eau ou méthode non destructive (ex. : caméra thermique) avant réception.
- **Contrôle de l'isolation** : Vérification de la continuité et de l'épaisseur.
- **Procès-verbal de réception** : Établissement d'un PV de réception avec **levée des réserves** sous 30 jours.

5.3. Garanties

- **Garantie décennale** : Couvre les désordres affectant la solidité ou l'étanchéité.

- **Garantie de parfait achèvement** : 1 an pour les défauts signalés.
- **Garantie biennale** : 2 ans pour les équipements (lanterneaux, garde-corps, ligne de vie).

6. DOCUMENTS À FOURNIR PAR L'ENTREPRISE

- **Attestations** :
 - Certificat de conformité des matériaux (FDES, ACERMI pour l'isolant).
 - Attestation de formation des opérateurs (soudure, sécurité).
- **Plans et notes de calcul** :
 - Plan de calepinage de l'étanchéité et de l'isolation.
 - Note de calcul pour les relevés et les points singuliers.
- **Fiches techniques** : Pour tous les matériaux proposés (ex. : Elastophène Flam 25, Sopralène).

7. RÉCEPTION DES TRAVAUX

- La réception sera **prononcée par la maîtrise d'ouvrage**, assistée de la maîtrise d'œuvre.
- Un **procès-verbal de réception** sera établi, mentionnant :
 - La conformité aux **exigences du CCTP**.
 - Les **réserves éventuelles** (à lever sous 30 jours).
- En l'absence de réserves, la réception est **tacite** après 15 jours.